



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

c/a.u.e

Etat des lieux

Conseil

Wacquemoulin / Fleurissement

Conseil fleurissement

Renseignements

Mairie de Wacquemoulin

Mars 2019

Maire : M. PECHO

Référent projet : M. D'HEYGERE

4 Place de la mairie - 60420 Wacquemoulin

mairie.wacquemoulin@orange.fr

Téléphone : 03 44 42 23 36

Référent(s) CAUE

Martin Sirot **Paysagiste**
martin.sirot@caue60.com



Contexte général

Wacquemoulin est une petite commune rurale du Plateau Picard d'environ 310 habitants. Le village s'étend sur une surface d'environ 0,172 km² et s'est construit à la croisée de deux routes (structure de village-croix). Le rû Saint Christophe ainsi que l'Arronde traverse le village.

La commune est labellisée 2 fleurs au Label «Villes et Villages Fleuris» depuis 2012, renouvelées en 2015.

Demande de la mairie

Dans le cadre de la labellisation «2 fleurs», la commune a reçu un avertissement en septembre 2018, de la part du jury, l'invitant à réfléchir à son fleurissement; notamment au regard des critères de la grille d'évaluation du label. Le jury régional repassera ainsi en 2019.

La commune a sollicité l'assistance et le conseil du CAUE de l'Oise pour réfléchir à son fleurissement et la valorisation de ses espaces publics et paysager.

Ce dossier conseil fait suite à la visite du site du 19 mars 2019, avec compte-rendu détaillé, préconisations et images de références.



Wacquemoulin / Fleurissement

Un projet global sur l'espace public

L'image du fleurissement et de l'embellissement est aujourd'hui bien trop souvent associée à celle des jardinières plantées, massifs regorgeant d'annuelles aux teintes colorées l'été et d'arbustes taillés en cube. Limiter l'embellissement à ces pratiques serait oublier les **autres composantes du paysage et de l'espace public** : vues & perspectives, arbres isolés, qualité du mobilier urbain et aussi l'évolution dans le **temps** et les **saisons**.

→ Pour parvenir à concilier l'ensemble des éléments à valoriser, il est important d'élaborer une **stratégie globale de fleurissement** de la commune afin de définir une trame et un projet de développement.

Cela permet d'avoir une démarche **cohérente et d'anticiper** les budgets sur plusieurs années en mettant en place un **planing** de travaux d'aménagements. Tout ne se fera pas en une année et doit donc s'échelonner dans le temps.

On réfléchit donc à la manière de valoriser tous ces lieux et éléments par un **traitement adapté** :

- Le centre - bourg (mairie, l'église) : **fleurissement plus soigné et coloré**
- Le patrimoine vernaculaire : calvaires, puits, murs anciens, monuments aux morts... **fleurissement discret le soulignant, on fleurit en pied, mais pas «sur» pour ne pas le masquer.**
- Le patrimoine naturel : mares, rivières, arbres remarquables, haies... **entretien limité, caractère naturel.**
- Entrées de villes : **simples et rustiques pour conserver l'identité rurale de la commune**



A chaque espace son mode de gestion !

